

Décision

Générale

colonial

Décision n° 351 18 mai 1941

n° 351 18

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 mai 1941

Numéro JO

n° 534 du 31/05/1941

Date du numéro

31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

La validité de la permission de quinze jours, accordée à M. Lebaillif par décision du 12 mai 1941, est reportée du 20 mai au 2 juin 1941. Elle prendra fin le 10 juin inclus.